

celle de Lyon, est, depuis longues années, exposée à des vols que l'on qualifie de piquage d'once.

Il est un vol que l'on considère sans importance et qui, cependant, est plus important que le piquage d'once. Je veux parler des soies chargées; en effet, de toutes les soies qui s'achètent à Saint-Etienne ou à Lyon, surtout en Chine ouvrier française ou anglaise (je ne veux pas parler des soies Chine-Chine, que l'on sait toujours chargées) il n'est pas un ballot qui n'ait un surcroît de charge de 5 à 10 0/0; comment le fabricant peut-il se rendre compte de la charge qui existe dans tel ou tel ballot? Je veux bien qu'à l'œil, au maniement ou à l'odorat l'on puisse se dire que la soie est chargée; mais peut-on deviner la charge qu'elle possède? Et, au surplus, peut-on en faire tenir compte au moulinier? Non.

Notre fabrique a donc tout contre elle: piquage d'once, charge des soies (ou vols des mouliniers) et concurrence étrangère. Que peut-il résulter de cet état de choses? La perte de notre fabrique. Ne serait-il pas possible, à la Chambre de commerce, de prendre l'initiative et d'établir, à l'exemple de la condition des soies, une condition de la charge des soies? Outre que cela serait un revenu, on remédierait à l'abus de vendre de l'huile, du savon, en un mot la charge au prix de la soie: et les mouliniers, au lieu de nous envoyer 10 % de charge dans leurs ballots, s'en tiendraient à expédier leurs soies.

Puissent ces quelques lignes trouver des adhérents dans notre fabrique et surtout dans nos représentants à la Chambre de commerce. Recevez, etc.

A. S.

Le Journal du Havre publie une délibération de la chambre de commerce du Havre sur la trace du chemin de fer de Rouen à Amiens. Cette délibération, qui reproduit les arguments de la compagnie du Nord, conclut en faveur de cette compagnie.

Les juges de l'exposition régionale de Rouen tiendront leur deuxième et dernière session le 17 octobre. Leurs opérations continueront les jours suivants, et, du 20 au 23, il sera statué, en assemblée générale, sur les récompenses à décerner aux exposants dans la séance solennelle du 15 novembre.

Lorsque le chemin de fer de jonction entre Strasbourg et Kehl, ainsi que le pont fixe seront achevés, le trajet de Paris à Vienne s'effectuera en 32 ou 34 heures. Les postes du matin, qui quittent en ce moment la capitale de la France à 7 heures, seront à Munich le lendemain matin à 5 heures, et les postes du soir qui partent de Paris à 8 heures, arriveront à Munich le lendemain à 6 heures du soir. Le voyage de Paris à Stuttgart prendra 15 heures.

A partir du 15 octobre, une nouvelle communication directe est établie entre Bruxelles et l'Allemagne du sud-ouest, par Namur, Arlon, Luxembourg, Ludwigshafen-Mannheim, avec 30 kilogr. de bagages, s'effectuera au prix de 17 florins, en seconde classe.

L'hélice est à peine inventée que déjà des moyens sont trouvés qui semblent destinés à remplacer avantageusement ceux qui offraient déjà des avantages marqués. Ces jours derniers, un essai a eu lieu dans les docks de la Société des hardis marchands de Bristol, devant plusieurs grands officiers de la marine et un grand nombre de gentlemen que les progrès de la

science maritime intéresse, et, si nous devons en croire un journal anglais, le succès le plus complet a couronné l'expérience.

Le modèle de petite dimension exhibé a été porté en avant sans hélice ni roues. Le principe adopté par les inventeurs dispense de tous appareils extérieurs, et par la réalisation des économies considérables dans la construction du navire. En outre, tout navire peut recevoir le nouvel appareil sans altération de forme. Enfin, l'invention nouvelle peut s'appliquer aux voiliers, pour lesquels il sera un puissant auxiliaire. Par une disposition fort simple, la machine, en cas de voie d'eau, deviendra une pompe à vapeur d'un puissant effet, et, en cas d'incendie, aura facilement raison des flammes.

La Faculté des sciences de Lille ouvrira, le jeudi 17 novembre prochain, à huit heures du matin, dans le lieu ordinaire de ses séances, rue des Fleurs, sa première session d'examen de l'année scolaire 1859-60, pour la collation du grade de bachelier.

Depuis quelques jours, l'enlèvement de la betterave du sol est commencé. On nous donne pour certain que, cette année, ce produit, l'une des grandes richesses de l'agriculture française dans nos départements du Nord, est abondant et sera d'excellente qualité.

On sait combien il est difficile de laver les bouteilles qui ont renfermé des liquides résineux, afin de les rendre propres à recevoir des vins ou d'autres liqueurs. M. Ed. Harms indique un moyen qui repose sur la propriété que possède le charbon d'absorber dans ses pores les liquides résineux mélangés d'alcool. A cet effet, on verse un peu d'alcool dans la bouteille pour en humecter les parois internes, puis on y introduit un peu de charbon animal et d'eau, et on secoue fortement; après quoi on vide la bouteille et on la rince avec de l'eau. Si le premier lavage au charbon ne suffit pas, on le répète une seconde fois.

M. Coulmon, vicaire de la paroisse St-Martin, à Roubaix, est nommé curé à Eclaibes.

M. Cattelain, professeur à Bavi, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Martin, à Roubaix, en remplacement de M. Coulmon.

FAITS DIVERS.

Les grandes eaux de Versailles ont joué dimanche pour la première fois depuis deux ans. Une affluente considérable de Parisiens, malgré l'incertitude du temps, assistait à ce spectacle. Les travaux de réparation de la machine de Marly sont terminés, de sorte que l'eau arrive en abondance à Versailles.

Une nouvelle invention concernant le canon rayé est signalée de Berlin à l'Union: Un constructeur de machines, M. Hope, en a trouvé une qui fore les canons rayés avec une rapidité merveilleuse. Avec ce précieux instrument, on fore en 4 heures l'intérieur du canon, tandis que jusqu'ici on mettait quinze jours pour cette opération. Le gouvernement prussien s'est hâté d'acheter la découverte et faire forer lui-même maintenant dans l'arsenal de Spandau les canons rayés qui sont coulés dans les fabriques de Berlin. Les commandes antérieures de canons ont été retirées. On peut se demander où s'arrêtera le génie de l'homme lancé dans la voie des inventions meurtrières.

Un citoyen américain, M. Robert Parish (voilà, pour un Américain, un nom bien français), vient d'adresser à notre gouvernement une demande de 15 millions de francs, pour avoir découvert, dans le Nicaragua, des mines d'or dont le rendement serait miraculeux.

Le fait suivant peut donner une idée de l'industrie en Autriche:

Une dame ayant annoncé par la voie des journaux qu'elle enseignerait, à des jeunes filles et à des dames, à coudre des chaussures pour dames, les cordonniers de Vienne ont réclamé en rappelant que la loi leur confère exclusivement le droit de pratiquer ce travail.

On écrit de Leuze (Hainaut):

« Un individu de Chapelle-à-Wattines a été, jeudi dernier, victime de son intempérance. Il était venu toucher chez un notaire une somme de 5,000 fr., et, au lieu de rentrer tranquillement à son domicile, porteur de ses écus, il s'enivra à un tel point, qu'il lui fut bientôt impossible de continuer sa route, et il eut la malheureuse pensée de choisir la voie du chemin de fer pour s'y endormir.

Quelques instants après, un train de marchandises venant à passer, ce malheureux a été broyé par le convoi; la tête a été séparée du tronc.

C'est le garde-barrière qui découvrit le cadavre, auprès duquel se trouvait la somme de 5,000 fr., qui a été, par les soins de cet employé, remise aux mains du chef de la station.

On lit dans le Courrier de Lyon:

« Séduit par les utopies communistes, le sieur X..., marchand de brie-à-brac, domicilié à Lyon, partait il y a quelques années, en compagnie de sa femme, chercher fortune en Icarie. Cruellement trompé dans ses espérances, marchand de déception en déception, X..., au bout de trois ans, après avoir aliéné en faveur de la colonie à peu près tout son patrimoine, en était réduit à la plus affreuse misère.

Atteinte d'une grave maladie, sa femme, répétable morte, était, sous ses yeux, déposée dans un cercueil le jour même où son mari, revenu de ses erreurs, obtenait pour tous deux son passage sur un navire de l'Etat afin de rentrer en France. Revenu à Lyon, notre ex-colon, doué d'une rare énergie, eut bientôt, par un laborieux travail, réparé une partie de sa petite fortune qu'il chercha à consolider par un mariage assez avantageux avec la veuve d'un ancien limonadier.

Samedi dernier, après le repas des fiançailles, les deux futurs se rendaient à la mairie pour y faire publier leurs bans, lorsqu'on vint annoncer à X... que sa femme venait d'arriver. Pensant être le point de mire de quelques plaisanteries, X..., se rendit, accompagné de sa future à son domicile, où il trouva effectivement installée sa première femme qu'il croyait morte, et qui avait été retirée de la bière à la suite d'un long sommeil léthargique au moment où l'on allait la porter en terre.

Forcé de se rendre à l'évidence, le marchand de brie à brac, à qui sa femme légitime avait écrit deux fois sans qu'il eût reçu une de ses lettres, fit à cette dernière l'aveu de la situation singulière où il se trouvait. En femme d'esprit la veuve tendit cordialement la main à celle qui avait des droits antérieurs aux siens.

Mardi, tous trois réunis, se rendaient chez un notaire pour y former l'acte de société par laquelle l'Ariane délaissée commandait les époux X..., d'une somme assez importante, afin de fonder à Lyon un établissement industriel qui prospérerait sans doute mieux que leur malencontreux essai de colonisation icarienne.

Un citoyen américain, M. Robert Parish (voilà, pour un Américain, un nom bien français), vient d'adresser à notre gouvernement une demande de 15 millions de francs, pour avoir découvert, dans le Nicaragua, des mines d'or dont le rendement serait miraculeux.

Le fait suivant peut donner une idée de l'industrie en Autriche:

Une dame ayant annoncé par la voie des journaux qu'elle enseignerait, à des jeunes filles et à des dames, à coudre des chaussures pour dames, les cordonniers de Vienne ont réclamé en rappelant que la loi leur confère exclusivement le droit de pratiquer ce travail.

On lit dans la Sentinelle du Jura:

« La commune de Saint-Germain-lez-Arlay a été le théâtre d'une scène de violence inouïe. Dans la journée du 6, des marchands ambulants, trois hommes et trois femmes, ont résisté à toutes les sommations légales ayant pour but la visite de leurs papiers. Ils ont blessé grièvement M. le maire Poignant; M. Etcheverard, aubergiste; un domestique du nom de Courvoisier. Armés de bâtons ferrés, ils ont résisté au garde champêtre, et renversé à terre sans connaissance les personnes que nous venons de citer, et cela en présence de tout le village, qui n'est pas intervenu. Ils sont partis en menaçant de brûler les maisons. La gendarmerie s'est mise en toute hâte à leur poursuite. On croit savoir que ce sont les nommés G., de Dole.

P. S. Nous apprenons que M. le maire a succombé à ses blessures. M. le procureur impérial s'est transporté sur les lieux; la brigade du Deschaux a arrêté quatre des coupables.

Capture d'un honorable attorney (procureur) en état de banqueroute de cinq millions.

Le 21, a été amené au tribunal de police de Guildhall, présidé par l'alderman Lawrence, un sieur David Hughes, ci-devant attorney dans Grellham-Street (Cité).

Au mois de juillet 1858, cet officier ministériel avait disparu, laissant un passif de 200,000 livres ster. (5 millions). L'examen de ses livres montre qu'il avait détourné 40,000 livres ster. (un million) à lui confiées par ses clients, et que ses seules dépenses personnelles excédaient son revenu de 60,000 livres st. (1,500,000 fr.). Ses propriétés immobilières étaient grevées d'hypothèques au moins égales à leur valeur; en sorte qu'il est douteux que ses créanciers obtiennent le moindre dividende.

Le bruit s'étant répandu, dans le courant de mai dernier, qu'il s'était réfugié en Australie, un warrant fut remis à Bell, sergent du service de sûreté; celui-ci le découvrit à Victoria, obtint un ordre d'extradition du lord chef de justice de la cour suprême de ce pays et le ramena en Angleterre à bord de l'Agincourt. Le voyage d'aller et de retour lui ayant pris moins de cinq mois, David Hughes a été envoyé en prison pour y attendre son jugement.

On écrit de Stockholm, le 22 septembre, à la Gazette du Nord:

« Vous savez qu'à la mort de nos rois nous prenons tous le deuil, mais vous ignorez sans doute sous quelle forme originale. Les femmes sont vêtues de noir et portent un bonnet blanc et une large pèlerine blanche, ce qui les fait ressembler aux postulantes de certaines congrégations religieuses de France. Les hommes portent avec le pantalon noir un habit noir dont le collet et les parements sont recouverts de crêpe blanc; ils portent, en outre, attaché à une cravate blanche, un long rabat blanc plissé comme celui des magistrats français en costume de palais. Figurez-vous tout une population dans un tel appareil: quoi de plus lugubre, de plus monotone, mais aussi quoi de plus imposant!

Aujourd'hui le deuil continue et il continuera encore, officiellement du moins, jusqu'à l'expiration du sixième mois, on quitte le grand deuil pour le deuil simple, lequel se porte comme partout. C'est assez vous dire que la cour et le pays ne reprendront leur physionomie normale qu'en janvier prochain, le décès du roi Oscar ayant eu lieu le 8 juillet dernier.

Le 22 septembre, dans la matinée, rapporte le journal la Bretagne, une femme du village de Kerulin, en Ploumagoar, s'était absentée, laissant ouverte la porte de sa maison dans laquelle étaient couchés deux enfants, dont

figer. — Je me plais à reconnaître combien le ciel m'a favorisée lorsqu'à ma naissance il m'a confiée aux soins des meilleurs parents. Faut-il le dire cependant? Rien de ce qui est terrestre ne me plaît, et je suis fermement convaincue que jamais le monde ne pourra me donner le bonheur que j'ai rêvé, et sans lequel je ne puis éprouver aucune satisfaction. Mais à quoi bon ces explications, continua-t-elle, effrayée en quelque sorte de ce qu'elle venait de dire. J'ignore quelle puissance supérieure m'a obligée tout-à-coup à révéler mes pensées, les pensées les plus intimes, moi qui aime tant à enfermer dans mon cœur le sujet des ennuis et des chagrins que j'éprouve ici-bas.

La jeune fille ayant cessé de parler, il y eut un moment de silence, pendant lequel Théodore, vivement ému, vit les yeux étincelants de Lony mouillés de larmes et sa mère occupée à les essuyer.

Cette disposition à la tristesse, reprit Lony, est un malheur pour nous. Il est fâcheux, ajouta-t-elle, en s'efforçant de prendre son air de sérénité ordinaire, que je vous aie tenu de tels discours ce soir, mais il est trop tard maintenant pour changer de conversation, et comme maman a besoin de toutes ses forces pour demain, il est prudent d'aller nous coucher.

Là-dessus, elle s'inclina devant Théodore avec toute la grâce qui lui était naturelle, et elle se dirigea vers la maison, en laissant sa mère, toujours en proie à la douleur.

Théodore resta encore longtemps à prendre l'air pour réfléchir plus à son aise, au milieu du profond silence et des ténèbres de la nuit, sur le caractère singulier de cette jeune personne qui, également favorisée par la fortune et par la nature, semblait déjà fatiguée de la vie.

Est-ce qu'elle aimerait? disait-il douloureusement, aimerait-elle sans espoir d'être aimée? Mais il ne tarda pas à rejeter cette pensée, car Lony ne pouvait, sans être payée de retour, éprouver de l'inclination pour quelqu'un, et celui qu'elle favoriserait serait le plus heureux des mortels. Théodore parvenait ainsi à se tranquilliser. Peut-être aussi, disait-il ensuite, ce penchant à la mélancolie provient-il de ce que cette jeune personne n'a pas encore trouvé ce qu'elle désire. Cet idée fit naître en lui l'espoir qu'il était peut-être celui qui devait la réconcilier avec la vie.

Le lendemain, le plus beau temps vint favoriser l'exécution des projets de la veille. Nos voyageurs allèrent en voiture jusqu'au Heidenberg (montagne des païens), où l'on voit la cascade de Lechteustein. Quand les dames eurent joui de ce spectacle, elles montèrent dans les chaises qui les attendaient, et Théodore prit, pour se rendre à la montagne, le seul mulet qui se trouvait à Schandau. La société traversa ainsi les plus belles prairies toujours en montant et arriva au sommet du Kuhstall.

Pendant qu'on préparait le repas, ils admirèrent l'horizon étendu qu'ils avaient sous les yeux et saluèrent la Bohême et le Rusenberg (montagne des géants). L'E. le leur paraissait une comme une glace, et ils voyaient distinctement les nombreux vaisseaux qu'elle portait dans son cours.

Pendant le dîner, la conversation roula sur leurs affaires de famille; madame Wiener s'informa de tout ce qui avait rapport à la famille de Théodore.

Théodore sut habilement profiter de cette question pour parler le plus affectueusement

qu'il put de ses parents. Lony n'avait pu l'entendre sans émotion.

On se dirigea ensuite vers la porte de Prébisch. Théodore résolut de ne pas différer plus longtemps à s'informer s'il pouvait s'attendre à jour du bonheur que lui promettaient les excellentes qualités de Lony. Une occasion favorable ne tarda pas à se présenter, car aussitôt que l'on fut arrivé à la porte de Prébisch, les guides demandèrent si l'on voulait monter sur le pont formé par cette porte énorme construite par les mains de la nature; ils disaient qu'on jouissait d'un point de vue magnifique, et que l'on pourrait ensuite descendre dans l'intérieur des rochers.

La mère ne voulut pas y consentir, car elle éprouvait déjà des vertiges rien qu'à regarder le sentier escarpé conduisant sur le rocher qui paraissait s'élever jusqu'au ciel; mais elle ne s'opposa pas à ce que Lony y montât, sous la protection de Théodore, sur lequel elle s'appuyait quand le sentier lui semblait dangereux.

Lony et Théodore marchaient sur l'étroit sentier entouré de tous côtés par les précipices, et se trouvaient séparés de leurs guides. La jeune fille tenait le bras du comte, et ses yeux regardaient les brillantes contrées de la Bohême.

Théodore ne vit rien de ces beautés. Son cœur battait très vivement en se trouvant aussi près de celle qu'il aimait.

Tout cela, dit Lony après un silence, est ce que nous avons vu de plus curieux jusqu'à présent. Que j'aurais de peine à me séparer de ce paradis de rochers! Qu'il me sera difficile, après avoir vu ce lieu enchanteur, de m'habituer de nouveau dans les pays plats que la nature m'a donnés pour patrie.

Désirez-vous, mademoiselle, la changer

contre une plus belle? dit en l'interrompant Théodore, la voix émue; le château de mon père n'est pas, à la vérité, environné de rochers aussi pittoresques, mais il est situé auprès de hautes montagnes couvertes de forêts; on voit alternativement des prairies entourées de haies et des champs fertiles. C'est là, continua-t-il en s'enhardissant, c'est dans une vallée des plus charmantes, arrosée par un fleuve dont les eaux limpides ne franchissent jamais le rivage, qu'est située la demeure de mes aïeux; elle est entourée de jardins magnifiques et de bocages couverts de tilleuls très anciens; telle est la résidence de mes ancêtres, qui deviendra un jour la mienne. Si je pouvais espérer vous y conduire auprès de mes parents, ils vous accorderaient leur bénédiction, et moi, je tâcherais de rendre cette demeure digne de vous, et je m'estimerais le plus heureux des hommes.

Lony étonnée quitta le bras de Théodore et le regarda avec crainte et surprise, comme si elle n'avait pas entendu.

Comment! monsieur le comte, lui dit-elle, vous ai-je bien compris? Est-ce que vous voudriez...

Demandez votre main, répondit Théodore en l'interrompant. Si vous me l'accordiez ainsi que votre cœur, personne sur la terre ne jouirait d'un bonheur égal au mien. — Vous vous étonnez peut-être d'une aussi brusque déclaration. Je sais que ce n'est pas de cette manière que l'on demande ordinairement la main d'une demoiselle, ce n'est qu'après qu'on a eu le temps de faire sa connaissance, et malgré cela, l'on se trompe souvent dans son choix. Mais le cas n'est pas le même ici; dès que je vous ai vue la première fois, vous avez enchaîné mon cœur, et dès que j'ai pu apprécier toutes vos qualités et